**Itinéraires de randonnées – PLR Pays Basque**

Conformément à l’annonce du Ministère des Sports, dans le cadre de sa stratégie de déconfinement, *« Les Français devraient pouvoir courir, marcher et rouler en extérieur dans des conditions normales à partir du 11 mai ».*

Les activités de plein air, **en pratique individuelle**, seront donc à nouveau autorisées à compter du 11 Mai, dans un rayon de 100 km et en respectant les mesures de distanciation.

En raison du confinement depuis la mi-Mars, nos équipes n’ont pas pu intervenir pour entretenir la végétation et rafraîchir le balisage sur les sentiers gérés par la Communauté d’Agglomération Pays Basque.

**Aussi, nous vous demandons d’être vigilants lors de vos prochaines sorties randonnées.**

Nous mettons tout en œuvre afin de rendre à nouveau accessibles nos 95 sentiers.

N’hésitez pas à nous faire part de soucis rencontrés sur le terrain (arbres tombés par exemple) via le site <http://sentinelles.sportsdenature.fr/> afin de nous aider à être le plus réactif dans le traitement des urgences.